

Puteaux, le 5 Juillet 2024

**Objet : Tensions d’approvisionnement en AZACTAM 1 g, poudre et solution pour usage parentéral (aztréonam)
– Distribution contingentée renforcée**

Information destinée aux Pharmacies à Usage intérieur pour transmission aux professionnels de santé concerné

Madame, Monsieur,

En raison de problématiques industrielles, nous sommes confrontés à des difficultés d’approvisionnement avec la spécialité:

AZACTAM 1 g, poudre et solution pour usage parentéral (aztréonam)

UCD : 34008 9128813 1

Code CIP : 369 208-5 ou 34009 369 208 5 9

Ces difficultés ont déjà nécessité la mise en place d’un contingentement hospitalier.

Cependant le nombre d’unité disponibles est très limité.

Aussi, malgré les mesures déjà prises, une distribution contingentée quantitative encore plus limitée des unités résiduelles est mise en place dans les établissements de santé, avec un contrôle strict des commandes.

Dans ce contexte, afin de préserver au mieux le stock restant, il est nécessaire de réserver les unités disponibles d’AZACTAM uniquement dans les situations où son usage est strictement nécessaire, et d’étudier au cas par cas la possibilité d’utiliser les alternatives thérapeutiques les plus adaptées.

Les possibilités de désescalade doivent être envisagées dans les meilleurs délais en fonction des alternatives possibles.

Il peut être pris conseil auprès du référent en antibiothérapie de l’établissement, d’un service d’infectiologie d’un centre hospitalier.

Une information sur l’autorisation de mise sur le marché (AMM) de la de la spécialité AZACTAM est disponible sur la base de données publique des médicaments: <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

Nous vous remercions de relayer cette information auprès des professionnels de santé concernés avec lesquels vous collaborez.

Nous ne sommes pas à ce jour en mesure de vous confirmer la date de remise à disposition de la spécialité AZACTAM. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l’évolution de la situation.

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d’être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur signalement.social-sante.gouv.fr/.

Pour plus d’information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr



Information médicale

Notre département d'information médicale est à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information au numéro suivant : Tél : +33 (0)1 77 68 89 17 ou à l'adresse mail suivante : medicalinformation@advanzpharma.com

Nous comprenons que ces mesures peuvent représenter une contrainte supplémentaire dans votre pratique quotidienne, mais elles sont indispensables pour assurer une gestion rationnelle et équitable du produit au niveau national.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre collaboration.

Cordialement

July 5, 2024 | 14:56 BST

DocuSigned by:
Sarah Fabrice
BE17A413BE6343A...

QA Sr. Spclist-Deputy RP / Resp Qualité-PRI • QA